

Pour vos projets sur la valorisation des produits locaux

Le projet doit s'intégrer dans une des neuf fiches actions de programme Leader, dans le cas présent se rapporter à la fiche 2 «Démarche d'identification et valorisation des produits du Pays» téléchargeable sur le site www.paysvichyauvergne.com rubrique leader.

Objectif de l'action:

- Valoriser les produits agro-alimentaires
- Sensibiliser la population locale
- Promouvoir et communiquer sur les produits de notre territoire
- Communiquer sur le lien entre eau et environnement
- Mise en réseau des acteurs

Les opérations éligibles:

- Etude de programmation de valorisation
- Prestation de services
- Aménagement matériels spécifique pour la valorisation des produits locaux
- Actions de sensibilisation: animations spécifiques
- Outils de communication-promotion et équipement pédagogique

Les bénéficiaires:

- Aux **porteurs de projet publics** (collectivités locale...)
- Aux **porteurs de projets privés** (associations, ...)

Montant de la subvention:

- 20 % d'autofinancement
- dans les 80% restant:
 - 45 % de dépenses publiques nationales
 - 55 % de subvention FEADER

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter Florentin Georgescu
Contact: leader@pays-vichy-auvergne.fr
04.70.96.57.32